

Permanence du 14 septembre 2019

observations de Mme BELOT recueillies par le commissaire enquêteur

J'ai reçu Mme BELOT qui a souhaité compléter son courrier par les observations suivantes: elle n'est pas hostile au développement de la commune et considère normal de réaliser le terrain communal mais le projet de lotissement ne correspond pas à cet objectif. Elle cite le problème d'intégration de cette nouvelle population dans un village rural.

Elle note que la commune devrait faire appel aux professionnels de l'urbanisme présents sur la commune.

Elle note le conflit d'intérêt du maire propriétaire de deux parcelles

sur le site concerné et conclut que ce projet n'est pas la première nécessité de la commune. Elle regrette le manque de publicité.